

COMMUNIQUE

Contamination aux dioxines et PCB de type dioxine dans la région portuaire d'Anvers

17/08/2007

Dans le cadre de la réalisation de son plan de contrôle, l'Agence alimentaire a constaté un important dépassement de la teneur en dioxines et PCB de type dioxine dans un échantillon prélevé à l'abattoir sur un bovin provenant d'un élevage de la région portuaire anversoise. L'exploitation a été immédiatement bloquée.

Chaque année, l'Agence alimentaire réalise des contrôles visant à déterminer l'absence de contamination par des dioxines, PCB de type dioxine et PCB dans la chaîne alimentaire belge. Ces contrôles consistent en prélèvements d'échantillons choisis de façon aléatoire. A l'abattoir, lors du contrôle d'un bovin provenant d'un élevage anversoise d'environ 200 animaux, un dépassement de 2 à 3 fois la norme en dioxines et PCB de type dioxine a été mis en évidence.

L'Agence a immédiatement bloqué l'exploitation. Cela signifie que les animaux ne peuvent pas quitter l'exploitation et que le lait est détruit. L'Agence a averti les autorités locales et l'inspection de l'environnement.

L'AFSCA a également prélevé des échantillons des aliments pour animaux, d'herbe et de lait. L'éleveur a lui-même permis la réalisation de contrôles complémentaires sur la graisse de 2 autres bovins élevés dans des conditions identiques. Aucun problème n'a été constaté dans les aliments composés pour animaux, ce qui laisse suspecter une probable contamination d'origine environnementale.

En collaboration avec les services d'inspection environnementale compétents, l'AFSCA réalise actuellement des contrôles complémentaires afin de déterminer l'ampleur et l'origine du problème. Les résultats sont attendus pour le courant de la semaine prochaine.

Les dioxines et, dans une moindre mesure, les PCB sont considérés comme étant cancérigènes et s'accumulent dans les tissus adipeux. Les normes actuelles tiennent compte des effets de l'exposition du consommateur à long terme. Dès que ces normes sont dépassées, les denrées alimentaires sont retirées de la chaîne alimentaire.

En 2006, l'Agence alimentaire a réalisé 5.094 contrôles de dioxines, PCB de type dioxine et PCB, dont 857 sur des animaux à l'abattoir. Un dépassement n'a été constaté que chez 3 animaux.

